

Josso (Jouczo) (non cité au procès-verbal de la montre)

Les Josso sont originaires de Theix, paroisse située dans l'actuel département du Morbihan où est édifié le manoir du Plessis-Josso. À ce titre, ils figurent dans diverses réformations de la noblesse et des exempts et comparaissent lors de montres de l'évêché de Vannes :

- en 1427, sont mentionnés, les manoir et hébergement du Plessis ainsi que Guillaume « Jouczo » (LAIGUE, *La noblesse...*, p. 820) :
- le 8 septembre 1464, lors d'une montre de l'évêché de Vannes, comparaissent Pierre Josso dont le revenu noble est estimé à 140 livres et Silvestre Josso dont le revenu noble est apprécié à 400 livres (*ID., ibid.*, p. 823) :
- le 21 avril 1477, puis le 4 septembre 1481, lors d'autres montres de l'évêché de Vannes, est enregistré Jean Josso, seigneur du Plessis-Josso dont le revenu noble est déclaré se monter à 300 livres (*ID., ibid.*, p. 824-825) ;
- la réformation de 1526 recense le « Plessis Josso au sieur dudit lieu » (*ID., ibid.*, p. 826).

Les Josso, seigneurs du Plessis-Josso, disposent de biens dans d'autres paroisses du Vannetais :

- à Limersel, en 1536, de la métairie de Kerface (*ID., ibid.*, p. 322) ;
- à Mendon, du lieu noble du Moustoir (*ID., ibid.*, p. 368) ;
- à Muzillac, du lieu noble de Keréogan (*ID., ibid.*, p. 406).

Ils sont également possessionnés en pays guérandais dans la paroisse de Saint-Molf. Le 19 avril 1475, Jean Josso, seigneur du Plessis-Josso, rend aveu, à François de Beaubois, pour un moulin à vent, appelé le moulin Josso, et des terres proches de celui-ci, le tout tenu à foi, hommage et rachat (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 86, l'acte est passé devant la cour des régaires de Vannes, l'un des passeurs étant Silvestre de Quilfistre).

La propriété éminente de ce moulin passe ensuite à Michel Le Penneec, peut-être, le 27 décembre 1483, lors d'un échange fait entre celui-ci et François de Beaubois : ce dernier cédant des rentes qu'il possédait à Saint-Molf et Mesquer contre 24 œillets de saline situés à Faugaret (*ibid.*, E 52, p. 103) ; et à une autre date, François de Beaubois étant débiteur envers Michel Le Penneec, ce dernier, le 5 août 1485, acquiert 60 sous de rente, pour 60 livres, qui viennent en déduction de la « recompense » due à François de Beaubois, et en paiement

d'arrérages (*ibid.*, E 52, p. 103, 142-143). La créance n'est pas close puisque, le 29 septembre 1495, il est fait état d'une somme de 276 livres dues par François de Beaubois aux Le Penneec (*ibid.*, E 52, p. 115).

Quoi qu'il en soit, le 25 octobre 1495, dans un minu présenté au duc à la suite du décès de Michel Le Penneec, le moulin à vent précédemment cité, relève de la seigneurie de Lauvergnac appartenant aux Le Penneec. Ce minu précise encore que le moulin est alors possédé par Jean Josso, seigneur du Plessis-Josso, à « cause » de son épouse dont le nom n'est pas indiqué (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1441).

À Saint-Molf, les Josso disposent d'autres biens qui relèvent, quant à eux, de la seigneurie de Quilfistre : le 30 juillet 1480 dans une déclaration de cette signature se lit le nom de Jean Josso, seigneur du Plessis-Josso en possession de la « maison du Boulet » (*ibid.*, B 1481). Des liens matrimoniaux unissent les deux familles : Jean de Quilfistre épouse Marie Josso, dame du Plessis.

Le 3 mai 1509 est mentionné Jean Josso (*ibid.*, B 1481). Veuf de Perrine (Péronnelle) de Bésit, dame de Kerlégan (LAIGUE, *La noblesse...*, p. 406, note 1), il épouse Jeanne de Saint-Gilles – devenue veuve de Jean (III) Le Penneec – qui disparaît au début des années 1540 (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 574, f° 215 v°, 12 mai 1542). Cette union paraît expliquer la procédure engagée, le 15 mars 1525, par Claude Le Penneec en tant que curateur de Tristan Le Penneec, qui obtient l'ajournement au conseil du seigneur du Plessis-Josso (*ibid.*, B 29, f° 43 v°), alors que le même jour pareille évocation au conseil est accordée à Tristan Le Penneec contre Claude Le Penneec son curateur au sujet de sa curatelle (*ibid.*, B 29, f° 43). Jean Josso, seigneur du Plessis-Josso disparaît avant le 1^{er} janvier 1540 (n.st.) (*ibid.*, B 1442)

Le mariage de Jean Josso avec Jeanne de Saint-Gilles s'accompagne d'une autre union entre des membres de ces deux familles : Yves Josso, fils de Jean Josso, seigneur du Plessis-Josso, et de Péronnelle de Bésit épousant Jeanne Le Penneec, fille de Jean (II) Le Penneec et de Jeanne de Saint-Gilles, et sœur de Tristan (LAIGUE, René de, Arch. dép. Morbihan, 9 J 17, n° 270, sans référence).

GALLICE Alain, « Josso (Jouczo) », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024